

PRÉFET DU TARN

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS
Service Gestion des Volontaires

Acte n° 2017-419

Arrêté relatif à un avancement de grade

Le préfet du Tarn,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la partie réglementaire,
VU l'avis favorable du chef du groupement territorial ouest,
VU l'avis du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 23 novembre 2016,
SUR proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn,

Arrêtent :

Article 1^{er} : L'adjudant-chef Didier BABIN, sapeur-pompier volontaire au centre de secours de LAVAUUR, est nommé au grade de lieutenant à compter du 1^{er} juin 2017.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn et de la préfecture du Tarn.

A Albi, le

19 JUIN 2017

Le préfet

Jean-Michel MOUGARD



Le président

Michel BENOIT

Délais et voies de recours : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois à compter de sa notification.